RAPPEL DE PRODUIT - MÉDICAMENTS - PUBLIÉ LE 04/08/2026

Pomalidomide Stragen 1 mg, 2 mg, 3 mg, 4 mg, gélule - Stragen France

Rappel destiné aux professionnels de santé, réalisé en direct auprès des établissements hospitaliers concernés et des patients en rétrocession, aucun numéro d'alerte n'a donc été attribué à ce rappel.

Le Laboratoire Stragen France procède, en accord avec l'ANSM, au rappel des 8 lots mentionnés ci-dessous de :

Pomalidomide Stragen 1 mg, gélule, CIP: 3400930311219

- Lot PMLAC01A – exp. 07/2028 ;
- Lot PMLAB01A – exp. 01/2028.

Pomalidomide Stragen 2 mg, gélule, CIP: 3400930311233

- Lot PMLBC01A – exp. 07/2028 ;
- Lot PMLBB01A – exp. 01/2028

Pomalidomide Stragen 3 mg, gélule, CIP: 3400930311257

- Lot PMLCC01A – exp. 07/2028 ;
- Lot PMLCB01A – exp. 01/2028.

Pomalidomide Stragen 4 mg, gélule, CIP: 3400930311271

- Lot PMLDC01A – exp. 07/2028 ;
- Lot PMLDB01A – exp. 01/2028.

Ce rappel fait suite à la mise en évidence de deux défauts :

- Présence de poudre hors des gélules dans un très faible nombre d’alvéoles
- Absence des mentions permettant d’identifier le produit (nom, dosage, date de péremption) sur l’aluminium d’un emplacement du blister prédécoupé.

Tous les lots ne présentent pas ces défauts : ce rappel est réalisé à titre préventif, compte tenu du caractère tératogène du principe actif.

Le laboratoire précise, qu'à ce jour, aucun cas de pharmacovigilance en relation avec l'un de ces défauts n’a été déclaré.

Rappel en direct auprés des établissements hospitaliers concernés et des patients en rétrocession, aucun numéro d'alerte n'a donc été attribué à ce rappel.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le laboratoire Stragen France par courrier électronique à l'adresse suivante : contact-fr@stragen.com

Téléchargez le courrier du laboratoire destiné aux patients et à leurs aidants